



Extrait du registre
des délibérations du Conseil Municipal
de la commune de **SAINTE-CONSORCE**

Séance du mardi 23 juin 2026

Délibération n° 2026- 46

Nombre de membres :

En exercice : 19
Présents : 14
Pouvoirs : 4
Votants : 18

Date de convocation du Conseil Municipal : 19/06/2026

Date d'affichage électronique de la convocation : 19/06/2026

Secrétaire de Séance : Sophie ESTAIS

Présents : Bertrand GAULÉ, Franck BAULAN, Elisabeth SAGE, Serge FERRANDEZ, Isabelle BOUTEILLER-DRILLON, Philippe VILLAIN, Jean-Marie MARTIN, Thierry DESCHAMP, Emmanuel VINCENT, Anne FOUCHER, Laure CHAVANNE, Christine LAMAISON, Sophie ESTAIS, Erika GARDON,

Absent(s) représenté(s) : Jean-Marc THIMONIER a donné pouvoir à Bertrand GAULÉ, Yoann TRICAULT à Emmanuel VINCENT, Delphine MOLLARD à Elisabeth SAGE, Manon CHADUIRON à Franck BAULAN

Absent (s): Thomas RIGAUD

INTERCOMMUNIALITE – Désignation d'un représentant forêt/bois au Syndicat de l'Ouest Lyonnais

Le Syndicat de l'Ouest Lyonnais (SOL) porte, en lien avec les Communautés de communes du territoire, **une stratégie forestière visant à mieux valoriser et gérer durablement la ressource forestière locale, tout en structurant une filière bois au service de la transition écologique.**

Sur l'Ouest Lyonnais, la forêt représente environ 20% du territoire, soit plus de 12 000 hectares. Essentiellement composée de feuillus, elle est très majoritairement privée (98%) et fortement morcelée, ce qui rend sa gestion complexe malgré un potentiel important encore sous-exploité. Dans ce contexte, le développement d'une culture forestière partagée et la coordination entre acteurs publics et privés constituent des enjeux majeurs pour notre territoire.

Afin de renforcer le lien entre les communes, le SOL et l'ensemble des partenaires de la filière, nous vous proposons de désigner, au sein de votre conseil municipal, **un élu référent forêt/bois.**

Cet élu aura pour rôle de :

- **Être interlocuteur privilégié** sur les questions forêt/bois auprès du SOL et de ses partenaires ;
- **Assurer un lien avec les acteurs économiques et opérationnels**, notamment :
 - les chantiers forestiers (déclarations, gestion de la voirie, réglementation),
 - les questions d'urbanisme (implantation d'entreprises de la filière, évolutions des PLU),
 - les projets de construction bois et de bois énergie ;
- **Jouer un rôle d'ambassadeur** auprès des administrés :
 - porter une information claire et adaptée,
 - orienter vers les interlocuteurs compétents si nécessaire,

- relayer les actions de sensibilisation portées sur le territoire (animations, expositions, actions pédagogiques...).

Afin d'accompagner la prise de fonction et la montée en compétences de ces élus référents, plusieurs temps d'échange et de sensibilisation seront proposés d'ici la fin de l'année.

Un premier temps est prévu, sous la forme d'une visite en forêt, qui permettra :

- d'aborder les caractéristiques de la ressource forestière locale,
- d'identifier les acteurs de la filière,
- de préciser le rôle des élus référents,
- et de découvrir un projet de chantier forestier ainsi que les enjeux associés

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, après un vote à main levée dont le résultat est le suivant :

Votants : 18 – suffrages exprimés : 18 – Abstention : 0 – Pour : 18 – Contre : 0

- DESIGNER Madame Laure CHAVANNE, représentante forêt/bois auprès du Syndicat de l'Ouest Lyonnais

Le Maire
Bertrand GAULÉ



*Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.
Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Préfecture*